

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Gamme
Berlines 3 portes

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Code modèle	Type moteur	Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission / Nombre de rapport	
118d Première	depuis le 01/2007	E81	N47D20U0	1995/105/143	Manuelle / 6 rapports	
118d Confort						
118d Excellis						
118d Luxe						
118d Sport						
118d Sport Design						
118d Première Auto	depuis le 01/2007		E81	N47D20U0	1995/105/143	Automatique / 6 rapports
118d Confort Auto						
118d Excellis Auto						
118d Luxe Auto						
118d Sport Auto						
118d Sport Design Auto						
120d Première	depuis le 01/2007	E81	N47D2000	1995/130/177	Manuelle / 6 rapports	
120d Confort						
120d Excellis						
120d Luxe						
120d Sport						
120d Sport Design						
120d Première Auto	depuis le 01/2007		E81	N47D2000	1995/130/177	Automatique / 6 rapports
120d Confort Auto						
120d Excellis Auto						
120d Luxe Auto						
120d Sport Auto						
120d Sport Design Auto						

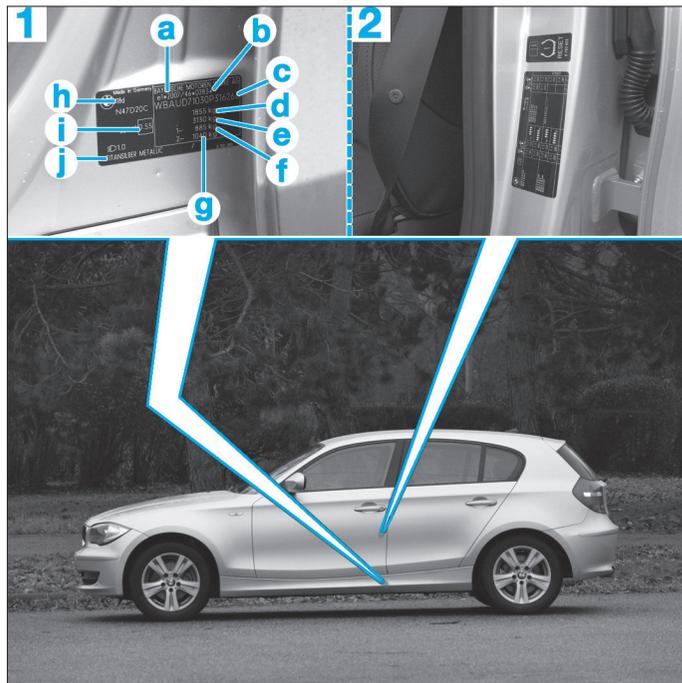
Berlines 5 portes

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Code modèle	Type moteur	Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission / Nombre de rapport	
118d Première	depuis le 01/2007	E87	N47D20U0	1995/105/143	Manuelle / 6 rapports	
118d Confort						
118d Excellis						
118d Luxe						
118d Sport						
118d Sport Design						
118d Première Auto	depuis le 01/2007		E87	N47D20U0	1995/105/143	Automatique / 6 rapports
118d Confort Auto						
118d Excellis Auto						
118d Luxe Auto						
118d Sport Auto						
118d Sport Design Auto						
120d Première	depuis le 01/2007	E87		N47D2000	1995/130/177	Manuelle / 6 rapports
120d Confort						
120d Excellis						
120d Luxe						
120d Sport						
120d Sport Design						
120d Première Auto	depuis le 01/2007		E87	N47D2000	1995/130/177	Automatique / 6 rapports
120d Confort Auto						
120d Excellis Auto						
120d Luxe Auto						
120d Sport Auto						
120d Sport Design Auto						

PLAQUE CONSTRUCTEUR (1)

La plaque constructeur se présente sous la forme d'une étiquette autocollante. Elle est située à la base du pied milieu côté conducteur. Il se peut (sous réserve) que la plaque constructeur soit implantée dans le compartiment moteur.

- a. Le nom du constructeur.
- b. Le numéro de réception CEE.
- c. Le numéro d'identification (17 caractères norme CEE).
- d. Le poids maxi autorisé en charge.
- e. Le poids total roulant autorisé.
- f. Le poids maxi autorisé sur l'essieu avant.
- g. Le poids maxi autorisé sur l'essieu arrière.
- h. L'appellation commerciale du modèle.
- i. La valeur du coefficient d'absorption des fumées (Diesel uniquement).
- j. La couleur de carrosserie.

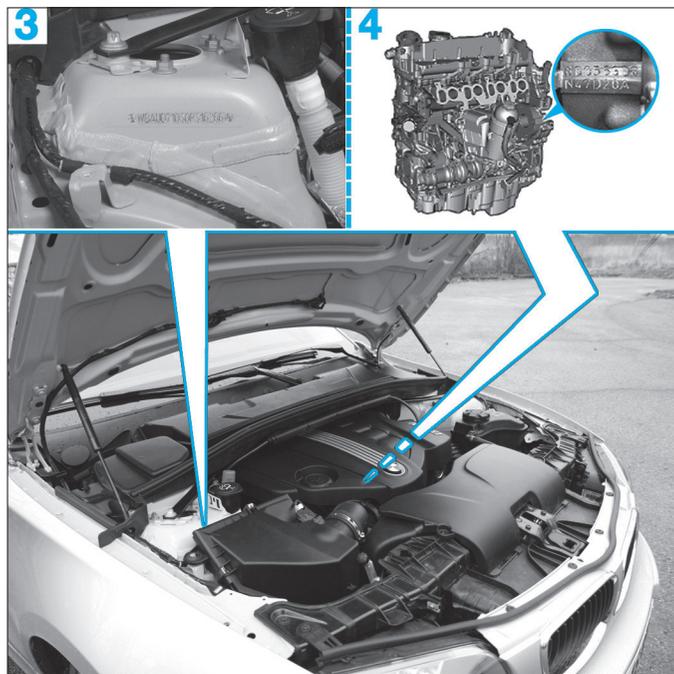
**ÉTIQUETTE DE RENSEIGNEMENTS DIVERS (2)**

Cette étiquette est collée à la base du pied milieu côté conducteur. Elle indique la pression des pneumatiques.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (3)

Le numéro d'identification (n° dans la série du type inscrit sur la carte grise), à 17 caractères (norme CEE), est :

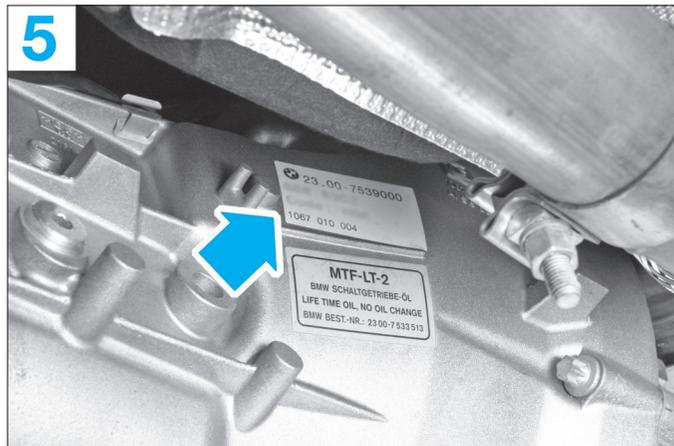
- gravé sur la tourelle d'amortisseur avant droit,
- indiqué sur la plaque constructeur (1).

**RÉFÉRENCE MOTEUR (4)**

Le type ainsi que le numéro d'ordre de fabrication est inscrit sur le bloc-cylindres, sous le filtre à huile, derrière l'échangeur de température.

IDENTIFICATION DE LA BOÎTE DE VITESSES (5)

L'identification de la boîte de vitesses se fait grâce à une étiquette collée sur le côté droit du carter de boîte.



CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

DIMENSIONS (m)

	Berline
Longueur/Empattement	4239/2660
Voies AV/AR	1484/1497
Largeur HT/sans rétro	1934/1748
Porte à faux AV/AR	751/828
Hauteur	1421

MASSÉS (kg)

	3 portes		5 portes	
	Moteur 118d	Moteur 120d	Moteur 118d	Moteur 120d
A vide en ordre de marche	1385	1440	1395	1450
Total en charge				
Total maxi roulant autorisé	1820	1865	1830	1875
Maxi admissible sur l'arrière	1040	1050	1040	1050
Maxi sur le crochet d'attelage	75			
Maxi d'une remorque non freinée	690	720	690	720
Maxi sur les barres de toit	75			

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

	Moteur 118d	Moteur 120d
Vitesse maxi (km/h) (BVA)	210	228 (226)
0 - 100 km/h (s) (3 portes/ 5 portes)	8,9 / 9	7,5 / 7,6
Consommation : (l/100 km) / Émission CO ₂ (g/km) (BVM/ BVA)		
- Cycle urbain	5,4 / 7	6,1 / 7,3
- Cycle extra-urbain	4 / 4,6	4,1 / 4,5
- Cycle mixte	4,5 / 5,5	4,8 / 5,5

JANTES ET PNEUMATIQUES

 Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respecter les pressions mentionnées sur le montant de porte avant gauche.
En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar et ne jamais dégonfler un pneu chaud.

Jantes et pneumatiques

Version	Jantes (montes de série)	Jantes (montes optionnelles)	Pneumatiques (montes de série)	Pneumatiques (montes optionnelles)	Roue de secours
118d	acier 6,5 J x 16	alliage 6,5 J x 16,		195/55/R16	Kit anti-crevaison
		alliage 7J x 16		205/55/R16	
		alliage 7J x 17		205/50/R17	
		alliage 7J x 17 à l'avant / 7,5 J x 17 à l'arrière		205/50/R17 à l'avant / 225/45/R17 à l'arrière	
		alliage 7,5 J x 18 à l'avant / 8,5 J x 18 à l'arrière		215/40/R18 à l'avant / 245/35/R18 à l'arrière	
120d	acier, 7 J x 16	alliage 7J x 16		205/55/R16	Kit anti-crevaison
		alliage 7J x 17		205/50/R17	
		alliage 7J x 17 à l'avant / 7,5 J x 17 à l'arrière		205/50/R17 à l'avant / 225/45/R17 à l'arrière	
		alliage 7,5 J x 18 à l'avant / 8,5 J x 18 à l'arrière		215/40/R18 à l'avant / 245/35/R18 à l'arrière	

PRESSION DE GONFLAGE (bar)

Pneumatiques	118d				120d			
	À moyenne charge		À pleine charge		À moyenne charge		À pleine charge	
	Avant	Arrière	Avant	Arrière	Avant	Arrière	Avant	Arrière
195/55/R16	2,2	2,5	2,6	3				
205/55/R16	2	2,1	2,4	2,6	2	2,3	2,4	2,7
205/50/R17	2,0	2,3	2,4	2,8	2,0	2,5	2,4	2,9
205/50/R17 à l'avant	2	-	2,4	-	2	-	2,4	-
225/45/R17 à l'arrière	-	2,2	-	2,6	-	2,2	-	2,6
215/40/R18 à l'avant	2,2	-	2,4	-	2,2	-	2,6	-
245/35/R18 à l'arrière	-	2,4	-	2,9	-	2,4	-	2,9

Couple de serrage d'une roue : 12 daN.m.

LEVAGE



Le souassement de ce véhicule est protégé par des produits qui assurent la garantie anticorrosion. En aucun cas il ne faut utiliser des matériels qui ne sont pas équipés de tampons caoutchoutés de façon à ne jamais avoir un contact direct métal avec métal qui aggraverait la protection d'origine. Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière.

AVEC LE CRIC DE BORD

Le véhicule est doté de quatre points de levage situés à proximité de chaque roue.

AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER

Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.



Ne pas prendre appui sous les bras de suspension avant ou sous la traverse du train arrière

AVEC UN PONT ÉLÉVATEUR À DEUX COLONNES



S'il faut déposer des organes lourds du véhicule, utiliser de préférence un pont élévateur à quatre colonnes. Sur un pont élévateur à deux colonnes, après la dépose de ce type d'organes (groupe motopropulseur, train arrière, boîte de vitesses), il y a risque de basculement du véhicule. Mettre en place des sangles de sécurité.

Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.

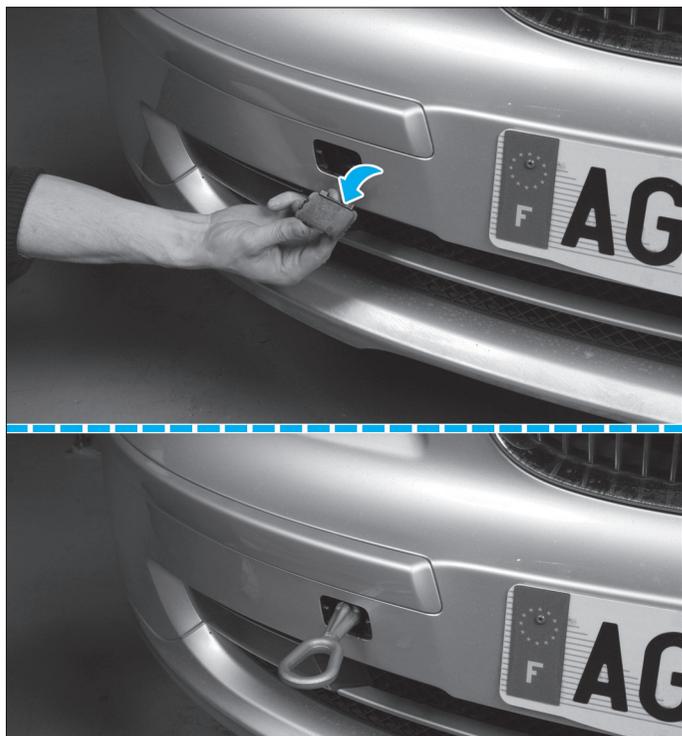


Implantation des points de levage

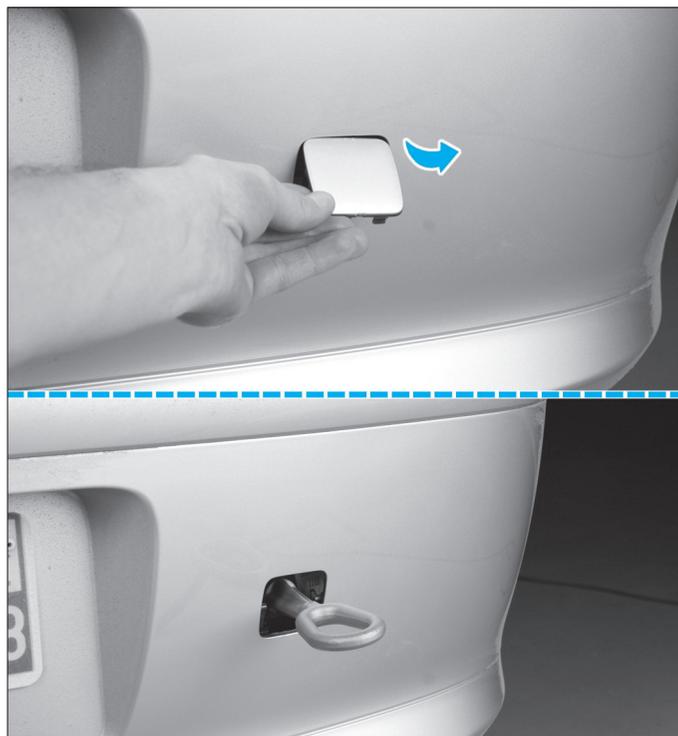
REMORQUAGE

ANNEAUX DE REMORQUAGE

Un cache situé sur le bouclier avant donne accès à un goujon fileté sur lequel se visse un anneau de remorquage. Cet anneau est fourni avec l'outillage de bord rangé avec la roue de secours sous le tapis de coffre. Pour réaliser le remorquage par l'arrière, l'anneau se visse au travers du bouclier après dépose d'un cache situé à l'arrière droit.



Implantation du crochet de remorquage avant



Implantation du crochet de remorquage arrière

CONDITIONS DE REMORQUAGE

Cette opération ne pourra être entreprise que sur une faible distance et toujours à titre de dépannage.



Cet anneau ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol.

Ne pas se servir des points de remorquage pour sortir le véhicule d'un fossé ni pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Lors d'une panne de l'installation électrique, ne pas remorquer le véhicule. En effet, l'antivol électrique de direction ne pourra pas être déverrouillé.

PARTICULARITÉS DE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, il est impératif de positionner le levier de sélecteur en position "N",

Il convient de ne jamais dépasser la vitesse de 70 km/h sur une distance maxi de 150 km

PROGRAMME D'ENTRETIEN

Le système de maintenance CBS (Condition Based Service) calcule les échéances d'entretien en fonction des conditions d'utilisation du véhicule et de capteurs (usure des plaquettes de frein par exemple). Il indique les besoins de maintenance actuels et à venir.

RÉINITIALISATION DE L'INDICATEUR DE MAINTENANCE

La réinitialisation de l'indicateur de maintenance doit être effectuée après chaque entretien selon le programme demandé. Elle s'effectue de la façon suivante :

- Mettre le contact,
- Appuyer pendant environ 10 secondes sur la touche de réinitialisation de kilométrage journalier jusqu'à ce que la première opération de maintenance s'affiche au visuel à cristaux liquides.
- Sélectionner l'opération de maintenance souhaitée avec la touche bascule sur le contacteur de feux de route/d'indicateurs de changement de direction.
- Pour effectuer la réinitialisation, appuyer sur la touche d'ordinateur de bord du contacteur de feux de route/d'indicateurs de changement de direction, jusqu'à ce que l'instruction "REINITIALISATION" apparaisse.
- Pour confirmer la réinitialisation, appuyer un certain temps sur la touche d'ordinateur de bord.
- Pendant la réinitialisation une montre s'affiche.
- Lorsque la réinitialisation est réussie, la mention "REINITIALISATION" est cochée.



Bouton de remise à zéro du compteur journalier

PLAN D'ENTRETIEN



Les conditions d'entretien fixe ci-après sont données à titre indicatif dans le cas d'une défaillance de l'indicateur de maintenance ou de valeurs de périodicité erronées.

Conditions d'entretien fixe

Opérations de base	Km / temps
	Moteur 118d et 120d
Vidange de l'huile moteur	30 000 / 2 ans
Remplacement du filtre à huile moteur	Chaque vidange
Remplacement du filtre d'habitacle	45 000 / 2 ans
Liquide de frein	2 ans
Filtre à particules	200 000
Remplacement des plaquettes de freins avant	40 000
Remplacement des plaquettes de freins arrière	50 000



La référence temporelle pour les opérations de maintenance est la date de bord. Il faut donc s'assurer que la date soit toujours correctement réglée.